LE BAILLEUR SOCIAL DE LA MEL

LILLE METROPOLE HABITAT
Direction du Patrimoine – Service Maintenance

MARCHE PUBLIC
MARCHE DE SERVICES

CONTRAT D'ENTRETIEN DES RESEAUX EU/EV ET DES POMPES DE RELEVAGE DE LILLE METROPOLE HABITAT

(V2) Règlement de la Consultation (RC)

Consultation n°	26S0110
Date limite de remise des plis	**23/11/2026 à 12h00**

1. OBJET DU CONTRAT

- **Description de la prestation :**

Le présent accord cadre porte sur l'entretien des réseaux d'évacuation des eaux vannes, eaux usées et des pompes de relevage de Lille Métropole Habitat.

L'ensemble des prestations sont décrites au sein des Cahiers des Clauses Techniques Particulières :

- CCTP Mission 1 – Entretien des réseaux EU/EV ;
- CCTP Mission 2 – Entretien des pompes de relevage et traitement des eaux.

L'attention est également attirée sur le fait que la mission se déroule dans la majorité des cas en milieu occupé (logements, locaux ou parties communes), impliquant la prise de mesures particulières dans l'exécution et l'organisation de la prestation.

L'attention du candidat est attiré sur le fait que le titulaire du présent accord cadre pourra être confronté à la présence d'amiante. A cet effet, le titulaire devra intervenir dans le respect de la règlementation amiante et à ne faire intervenir que du personnel formé (Habilitation SS4).

Code CPV	Libellé CPV
90480000-5	Service de gestion du réseau d'assainissement
90460000-9	Service de vidange de puisards ou de fosses septiques
45232431-2	Station de pompage des eaux résiduaires
50511000-0	Service de réparation et d'entretien de pompes

- **Caractéristiques principales du contrat :**

Objet du contrat	**ENTRETIEN DES RESEAUX EU/EV ET DES POMPES DE RELEVAGE**
Acheteur	LILLE METROPOLE HABITAT
Type de contrat	Accord-cadre de services mono-attributaire à prix mixte avec une part forfaitaire et une part à bon de commande avec un montant maximum de 3 910 000 € HT sur la durée totale tous lots confondus
Lieu d'exécution	**Tout le patrimoine de LMH**
Délai	A compter du 1er janvier 2027 pour une durée ferme de 12 mois avec reconduction tacite pour une durée similaire maximum 3 fois, soit 48 mois
Nature des prix	Mixtes
Variation des prix	Révisables (se référer au CCAP)
Clause sociale	Sans objet
Clause environnementale	Oui (se référer au CCAP)
Pénalités de retard	Oui (se référer au CCAP)

- **Allotissement et Attribution des lots :**

Le présent accord cadre est composé de 5 lots, eux-mêmes composé de 2 missions à savoir :

Lots	Montant maximum en € HT / Mission sur la durée totale du contrat
Lot 1 – Lille Filature	Mission 1 - Entretien des eaux vannes et eaux usées : **1 000 000 € HT**
	Mission 2 - Entretien des stations de pompages et traitement : **25 000 € HT**
Lot 2 – Lille Eurasud	Mission 1 - Entretien des eaux vannes et eaux usées : **1 000 000 € HT**
	Mission 2 - Entretien des stations de pompages et traitement : **25 000 € HT**
Lot 3 – Tourcoing Couronne Nord	Mission 1 - Entretien des eaux vannes et eaux usées : **600 000 € HT**
	Mission 2 - Entretien des stations de pompages et traitement : **20 000 € HT**
Lot 4 – Villeneuve d'Ascq Couronne Sud	Mission 1 - Entretien des eaux vannes et eaux usées : **600 000 € HT**
	Mission 2 - Entretien des stations de pompages et traitement : **20 000 € HT**
Lot 5 – Roubaix	Mission 1 - Entretien des eaux vannes et eaux usées : **600 000 € HT**
	Mission 2 - Entretien des stations de pompages et traitement : **20 000 € HT**

Les candidats pourront présenter une offre pour un lot, plusieurs lots ou tous les lots. A noter que l'offre pour un lot comprend la mission 1 et la mission 2.
Les candidats ne pourront prétendre qu'à deux (2) lots maximum, étant précisé qu'un même candidat ne peut se voir attribuer les lots 1 et 2, il pourra se voir attribuer l'un de ces deux lots et l'un des lots 3 à 5 sur la base du classement résultat de l'analyse des offres.
En cas de concurrence insuffisante, il sera fait application d'une règle subsidiaire à savoir qu'un même candidat pourra obtenir maximum trois (3) lots, mais ne pourra se voir attribuer ensemble les lots 1 et 2 comme énoncé précédemment.

- **Durée du contrat :**

Le présent accord cadre débute à compter du 1er janvier 2027 pour une période ferme de 12 mois prenant fin le 31 décembre 2027. Le contrat pourra être renouvelé tacitement pour une période de 12 mois, maximum 3 fois, soit une fin au 31 décembre 2030 au plus tard (soit une durée totale de 48 mois périodes de reconduction comprises).

La durée de validité de l'accord cadre est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis.

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

- **Acheteur :**

LILLE METROPOLE HABITAT
Direction du Patrimoine – Service Maintenance
425 Boulevard Gambetta
59200 TOURCOING
Site internet : http://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?IDS=4230

- **Procédure de passation :**

La consultation est passée selon un Appel d'Offres Ouvert en application des articles L.2124-2 et R.2124-2 du code de la commande publique.

Dossier de consultation :

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- Le présent Règlement de Consultation (RC)
- L'Acte d'Engagement valant acceptation de toutes les pièces du marché, **à renseigner, dater et signer pour chacun des lots**
- La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) – Mission 1 **à renseigner, dater et signer pour chacun des lots**
- Le Bordereau de Prix Unitaires (BPU) – Mission 1 **à renseigner, dater et signer pour chacun des lots**
- La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) – Mission 2 **à renseigner, dater et signer pour chacun des lots**
- Le Bordereau de Prix Unitaires (BPU) – Mission 2 **à renseigner, dater et signer pour chacun des lots**
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), et son annexe relative aux clauses contractuelles RGPD
- Les Cahiers des Charges Techniques Particulières (CCTP)
 - CCTP Mission 1 – Entretien des eaux vannes et eaux usées
 - CCTP Mission 2 – Entretien des stations de pompages et traitement
- Plan de prévention
 - Cahier des charges sécurité,
 - Fiches bâtiments,
 - Fiches risques métiers
- Logigramme amiante
- Attestation sur l'honneur amiante
- Cadre de mémoire technique **utilisation obligatoire sous peine d'irrégularité**
- La fiche Tiers **à renseigner, dater et signer**

Modalités de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : http://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?IDS=4230

Les soumissionnaires pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

Modification de détail du dossier de consultation :

L'acheteur se réserve le droit d'apporter au plus tard **6 jours** avant la date limite de remise des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié, sans pouvoir élever aucune réclamation.

Réponse et groupement – Nature de l'attributaire :

En cas d'attribution du contrat à un groupement, celui-ci-devra revêtir la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Le pouvoir adjudicateur, conformément à l'article R2142-2 1° du Code de la commande publique, interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois :
- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- En qualité de membres de plusieurs groupements

En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code de la commande publique.

Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est de **180 jour(s)** à compter de la date limite de réception des offres.

3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

- **Variantes :**

Les variantes ne sont pas autorisées.

- **Options :**

Sans objet.

- **Modalités de remise des candidatures et des offres :**

Les candidatures et offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de manière électronique sur le profil d'acheteur :
http://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?IDS=4230

Les propositions doivent être transmises dans des conditions qui permettent d'authentifier la signature du candidat selon les exigences posées l'article 1367 du Code civil. La transmission doit pouvoir faire l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Les plis transmis par voie électronique sont horodatés.

Les entreprises peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leurs plis remis par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde. Les copies de sauvegarde doivent être adressés à l'accueil du siège de Lille Métropole Habitat : LILLE METROPOLE HABITAT 425 Boulevard Gambetta 59200 TOURCOING. Une preuve du dépôt non électronique doit être fournie (attestation de dépôt), mentionnant le nom de la société ainsi que l'heure et le jour de dépôt.

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

- **Signature de l'offre :**

L'acheteur préconise la signature électronique des candidatures et des offres, une signature manuscrite scannée n'a aucune valeur juridique. En cas d'absence de certificat de signature électronique par l'entreprise attributaire, elle sera invitée à venir signer son acte d'engagement original au siège de LMH dans des délais très courts (2 jours ouvrés).

- **Contenu des plis :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :
L'intitulé de chaque document ne doit pas dépasser 20 caractères (y compris dans les fichiers).

Document	Descriptif
Déclaration du candidat (DC1)	Lettre de candidature (DC1 disponible sur : https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) **à dater et signer**
Lettre de candidature (DC2)	Déclaration du candidat (DC2 disponible sur : https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) **à dater et signer**

Document	Descriptif
En cas de redressement judiciaire	La copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s)
Déclaration sur l'honneur	Déclaration que le candidat a satisfait à ses obligations sociales et fiscales, et qu'il ne fait l'objet d'une interdiction de concourir
Extrait Kbis	Datant moins de 3 mois
Attestation de vigilance (URSSAF)	Valide de moins de 6 mois
Attestation de régularité fiscale	Valide de moins de 6 mois
Attestation(s) d'assurance	Valide lors de l'attribution et nécessaire à l'exécution des prestations
Attestation sur l'honneur amiante	**A remplir, dater, signer + cachet de l'entreprise**
Attestations SS4 + CV + Modes opératoires	Attestations SS4 à jour (ou preuve d'inscription à une formation se déroulant préalablement au démarrage du marché) + CV de l'ensemble du personnel formé Copie des modes opératoires SS4 + la preuve de dépôt ou d'envoi à l'inspection du travail **A fournir obligatoirement sous peine que la candidature soit déclarée irrecevable**
Certifications (ou équivalent)	Certifications FNTP, aptitude à travailler en espaces confinés, ADR, etc…
Moyens humains et techniques	La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle comprenant un curriculum vitae et un organigramme, références de prestations attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation)
Curriculum vitae (CV)	Fournir un cv pour chaque intervenant du titulaire du marché.
Organigramme	Fournir un organigramme d'entreprise complet
Fiches techniques	Fournir les fiches techniques des matériels et produits
Références **Qualifications professionnelles**	Liste des principales prestations similaires effectuées (5 dernières années) indiquant le montant, la date et le destinataire, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
RIB	Valide
Fiche Tiers	**Dûment renseignée, datée et signée**

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre toutes les pièces administratives listées ci-dessus.

Dans le cadre de la collecte des pièces administratives, Lille Métropole Habitat met à votre disposition la plateforme en ligne « eAttestations » afin de sécuriser et simplifier vos démarches administratives obligatoires.
Gratuite, elle vous permettra d'y déposer régulièrement vos attestations en toute sécurité et confidentialité, à l'adresse suivante :

https://www.e-attestations.com/pour-les-declarants/

Attention, l'utilisation de cette plateforme sera rendue obligatoire pour le candidat retenu

Conformément à l'article R2144-7 du Code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire du marché qu'à la condition de produire sur la plateforme eAttestation et dans un délai imparti les documents justificatifs, les moyens de preuve, les compléments ou explications requis par le pouvoir adjudicateur, ainsi qu'une attestation d'assurance de responsabilité décennale conformément à l'article L.241.1 du code des Assurances lorsque celle-ci est requise conformément à l'article L243-1-1 du même code.

Attention, le pouvoir adjudicateur impose au candidat retenu uniquement, de transférer tous ces justificatifs sur la plateforme eAttestations, afin de faciliter le suivi.

L'offre des candidats est composée des documents suivants :
L'intitulé de chaque document ne doit pas dépasser 20 caractères (y compris dans les fichiers).

Document	Descriptif
Acte d'engagement	Acte d'engagement **complété, daté et signé**
DPGF	**en format Excel et PDF. Attention toutes les lignes devront être complétées et non modifiées, sous peine d'irrégularité de l'offre**
BPU valant DQE	**en format Excel et PDF. Attention toutes les lignes devront être complétées et non modifiées, sous peine d'irrégularité de l'offre**
Cadre de mémoire technique	A remplir intégralement. **Utilisation obligatoire sous peine d'irrégularité**
Mémoire technique complétant le cadre obligatoire	Le candidat peut joindre un mémoire technique libre en annexe. Le titulaire devra faire référence à celui-ci dans le cadre imposé (citer les pages). L'attention des candidats est toutefois attiré sur le fait que le cadre de mémoire imposé ne peut être utiliser que pour faire mention/référence au mémoire technique libre.
Annexe RGPD	Annexe RGPD, **datée et signée**

4. EXAMEN DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES

- **Critères de sélection des candidatures :**

Les candidatures seront analysées et sélectionnées en fonction sur la base des justificatifs remis, la liste des candidats déclarés recevable sera établie en tenant compte des compétences requises, de la pertinence des références ainsi que des garanties professionnelles, financières et économiques présentées.

- **Critères de jugement des offres :**

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants, il est précisé que l'ensemble des éléments attendus pour les critères et les sous-critères ci-après énoncés sont indiqués dans le cadre de mémoire technique joint au DCE :

Critère	Complément
1. Prix (50%)	Le prix des prestations sera analysé en fonction de la décomposition suivante : - DPGF : 35 points - BPU : 15 points Pour les BPU, les prix seront analysés sur la base des DQE établis et en application de la formule mathématique suivante. Pour la DPGF, les prix seront analysés en application de la formule mathématique suivante. Prix *(offre la moins disante/offre analysée) x coefficient de pondération* Note arrondie à deux décimales après la virgule.
2. Valeur Technique (50%)	**MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES (24 pts)** - Détail du personnel (7 pts) - Qualification technique du personnel (6 pts) - Capacité matériels (11 pts) **ORGANISATION ET METHODOLOGIE (33 pts)** - Organisation des prestations de maintenance (26 pts) - Astreinte et période estivales (7 pts) **IMPLICATION DANS LE DEVELOPPEMENT DURABLE (3 pts)** - Traitement des déchets (1 pt) - Démarche RSE en lien avec le marché (2 pts)

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :	
Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limites fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix après demande de l'acheteur, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation et négociation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat malgré une éventuelle demande négociation.

En cas de discordance constatée dans une offre, les indications portées sur la DPGF et le Bordereau des Prix Unitaires prévaudront sur toutes autres indications de l'offre et le montant sera rectifié en conséquence.
Les erreurs de multiplication, d'addition ou de report qui seraient constatées seront également rectifiées et c'est le montant ainsi rectifié qui sera pris en considération pour le jugement des offres.
En conséquence, le montant de l'offre figurant à l'acte d'engagement sera modifié en tenant compte des indications qui précédent (réalisation d'une mise au point avec le candidat pressenti au besoin).

Conformément à l'article R2152-3 du Code de la commande publique, toute offre paraissant anormalement basse fera l'objet d'une demande écrite de précisions assortie d'un délai impératif de réponse. Après vérification des justificatifs fournis par le candidat concerné, l'offre sera soit maintenue dans l'analyse des offres, soit rejetée par décision motivée

5. EXAMEN DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir **8 jours au plus tard**, avant la date limite de remise des offres, une demande écrite sur la plateforme des marchés publics.

- **Renseignements administratifs**

Chaque demande de renseignement devra faire l'objet d'une saisine via le profil d'acheteur AWS ACHAT afin de préserver l'égalité de traitement des candidats dans la mise à disposition d'informations et la transparence de la procédure : http://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?IDS=4230

Si et seulement si le fournisseur n'a pas la capacité de transmettre sa demande de renseignement par voie électronique, il la transmet à l'adresse suivante :
Correspondant : Mme Chiraz DJEBALI
Adresse : Lille Métropole Habitat
Service Marchés Publics
425 Boulevard Gambetta
59200 Tourcoing
Courriel : commande.publique@lmh.fr

- **Assistance technique sur la plateforme :**

AWS achats - Assistance : 04.80.04.12.60 - support-entreprises@aws-france.com

- **Voies et délais de recours**

Les recours ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; soit d'un
- Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours doivent être adressés à :
Tribunal Administratif de Lille
5 rue Geoffroy Saint-Hilaire
59014 Lille

Site internet : lille.tribunal-administratif.fr